



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

**Le 3 octobre 2024 à 18 heures**, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNEGRE.

Date de convocation : 26 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires

Secrétaire de séance : Françoise AGIER

Présents avec voix délibérative : **23** (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : **20**

Représentés : 1 Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : **24**

### Présents avec voix délibérative :

#### CC. MACS

Françoise AGIER ; Jean-Luc BELESTIN ; Francis BETBEDER ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Bertrand DESCLAUX ; Régis DUBUS ; Bernard FRACCHETTI ; Jean-François MONET ; Jean-Michel DULER

#### CAGD

Hervé DARRIGADE ; Martine ERIDIA ; Jean LAVIELLE ; Bérangère SABOURAULT

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Luc De MONSABERT ; Bernard DUPONT ; Thierry GUILLOT ; Francis LAHILLADE ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; François CLAUDE

#### CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; ; Alain PERRET

#### CC. COTE LANDES NATURE

Denis VEJUX ; Christian VIGNES

### Absents :

#### CC. MACS

Pascale CASTAGNET ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; Patrick MONDENX ; François GUILLAMET ; Dany JAMMES ; Eric LAHILLADE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

#### CAGD

Alain BERGERAS ; Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Martine LABARCHEDE ; Laurent LAFOURCADE ; Julien RELAUX ; Jean SOUBLIN ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain DUBOURDIEU ; Alain GODOT ; Caroline JAY ; Florence PEYSALLE

#### CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Didier LAFOURCADE ; Didier SAKELLARIDES ; Christian DAMIANI ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ; Marlène PERRIAT

#### CC. DU SEIGNANX

Pierre PASQUIER ; Philippe POURTAU ; Valérie CORNU ; François TRAMASSET ; Didier HERBERT ; Marc MABILLET

#### CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Gérard NAPIAS ; Jean-Louis DAVERAT ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCÉ ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

### Représentés (pouvoirs) :

Pouvoir de M. Julien RELAUX à Mme Martine ERIDIA

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.



Monsieur le Président expose :

**Contexte de la collaboration :**

Le syndicat mixte ILEVA a sollicité le SITCOM Côte sud des Landes pour une collaboration en vue d'un accompagnement dans le cadre de la réalisation du Pôle Déchets Sud, qui comprend la valorisation énergétique des déchets.

Le SITCOM a réalisé, entre 2014 et 2016, la construction d'une unité de valorisation énergétique gérée directement par les agents du syndicat mixte. Il dispose donc incontestablement d'une expérience et d'une technicité en matière de valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés.

Le syndicat mixte ILEVA souhaite s'appuyer sur cette expérience et sur l'ingénierie du SITCOM pour réussir la construction du pôle déchets sud et pour mieux appréhender son exploitation qui est repoussée à 2027. Le SITCOM a fait part de son intérêt pour le projet du pôle déchets sud compte tenu de la technologie qui y est développée (valorisation des combustibles solides de récupération) et du montage global.

Cette coopération entre personnes publiques est basée sur une volonté mutuelle de partager les expériences, de mettre en place une relation interpersonnelle entre agents des deux syndicats mixtes pour un échange de pratiques et un soutien partagé dans la réalisation de leur mission de service public sur des territoires différents.

**Objet :**

Les parties entendent mener des projets de coopération autour de quatre axes :

- De l'accompagnement par un mentorat du SITCOM en lien avec les besoins du syndicat mixte ILEVA dans le domaine des nouvelles technologies industrielles et des nouveaux process mis en œuvre pour le traitement et la valorisation des déchets,
- D'un partenariat autour de la recherche et développement,
- De l'expertise et de l'ingénierie mutualisée,
- De l'immersion et de l'accompagnement partagés sur des enjeux visant à l'efficacité des actions menées par chaque entité autour du domaine de la compétence gestion des déchets et assimilés.

**Modalités d'exécution et moyens :**

S'agissant d'une coopération basée sur un échange de pratiques, le mentorat sera réalisé bénévolement.

Les échanges se feront en distanciel et en présentiel en fonction des besoins, selon une programmation définie en commun par les responsables de cette collaboration.

En cas d'organisation de missions (formation des agents en immersion, benchmarking, visites de site...), le syndicat mixte ILEVA prendra en charge les frais liés à leur exécution (déplacement, hébergement, besoins logistiques,...) pour les agents du syndicat mixte ILEVA.

Le syndicat mixte ILEVA pourra participer, selon une quote-part qui sera conjointement défini, aux frais de missions des agents du SITCOM Côte sud des Landes en cas de missions programmées à La Réunion pour les besoins du pôle déchets sud.

Ces missions seront organisées dans la limite des autorisations budgétaires et dans le respect des procédures propres à chaque syndicat mixte.

Les besoins devront être anticipés, faire l'objet d'un accord respectif entre les deux syndicats mixtes sur les modalités d'exécution et être soumis à la décision des instances compétentes.

Afin de veiller à la bonne exécution de cette collaboration, il sera proposé de désigner les responsables suivants :

- Monsieur Thomas VACHEY – Directeur Général des Services - SITCOM Côte Sud des Landes
- Madame Mireille MAILLOT - Directrice Générale des Services – ILEVA

**Durée :** 3 ans.

M. le Président propose au Comité syndical de l'autoriser à signer cette convention.

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**AUTORISE** le Président à signer la convention dont le projet est annexé à la présente délibération

**DESIGNE** les responsables suivants :

- Monsieur Thomas VACHEY – Directeur Général des Services - SITCOM Côte Sud des Landes
- Madame Mireille MAILLOT - Directrice Générale des Services – ILEVA

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le 11/10/2024

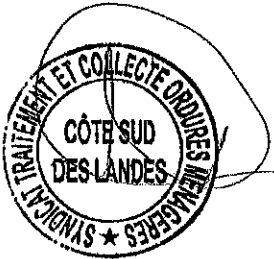
ID : 040-254001977-20241003-DEL\_2024\_073-DE



**PREND ACTE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Pour extrait conforme,  
A Bénesse-Maremne, le 7 octobre 2024

Le Président,  
Alain CAUNÈGRE



Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le 11/10/2024

ID : 040-254001977-20241003-DEL\_2024\_073-DE

